

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 FEVRIER 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 3 février à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

OBJET : 2025-569 Adoption des tarifs d'inscription au conservatoire à rayonnement communal pour 2025/2026.

PRESENTS :

M. RIVIERE DA SILVA	Mme DANGE
Mme DESNOUES	Mme BOIS
Mme HAMEAU	M. CHAILLOU
M. VILLARET	Mme GAUTHIER
Mme LE BIHAN	M. LACOU
M. PAOLI	Mme NOGUES
Mme BELLIZIO	Mme LOQUET
M. PIVAIN	M. LAFRAYHI
Mme BUREAU	M. HUBERT
M. PASSEGUE	Mme CAKIR
Mme PARAYRE	M. DUPRE
M. AMSTUTZ	Mme PAROU
M. DIARRA	Mme DUGUE
Mme GAMBONI	

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. LAVAL a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA.

ABSENTS : Mme MOULIN, M. ZING TSALA, M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DESNOUES.



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle



Véronique DESNOUES
Secrétaire de séance





2025-569 Adoption des tarifs d'inscription au conservatoire à rayonnement communal pour 2025/2026.

Le conservatoire à rayonnement communal accueille 413 élèves et dispense 348,5 heures de cours chaque semaine. L'équipe administrative est composée de trois agents, et l'équipe pédagogique de 27 enseignants dont 17 agents titulaires et 10 contractuels.

Les 23 disciplines instrumentales et les deux classes de danse (classique et contemporaine) sont réparties en cinq départements (cuivres, bois, cordes, claviers et instruments polyphoniques, danse) auxquels s'ajoute le département Formation Musicale (cours de FM, ateliers d'initiation artistique et chant chorale).

La pratique collective, cœur du projet pédagogique, s'articule autour de nombreux ensembles : harmonie cycle 1 et harmonie cycle 2/3, orchestre à cordes cycle 1 et orchestre à cordes cycle 2/3, ensemble de guitares cycle 1 et ensemble de guitares cycle 2/3, ensemble de cuivres cycle 2/3, ensemble de bois cycle 2/3, orchestre adultes cycle 1, Big Band Phoenix.

L'année scolaire est ponctuée d'une part par des évaluations et examens, et d'autre part par de très nombreuses manifestations publiques telles que le concert de Noël, le concert de Printemps, les spectacles de danse, la semaine du conservatoire (concerts en extérieur) et toutes les auditions de classes tout au long de l'année.

Le conservatoire est également engagé quotidiennement dans la promotion de la culture musicale au sein des établissements scolaires et des équipements culturels de la ville :

- un agent à temps complet, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire, intervient au sein des six groupes scolaires : J.Moulin, F.Mitterrand, P.Doumer, P.Bert, J.Lenormand et L.Aragon. Cet agent intervient également pour le CCAS et le pôle Petite Enfance.
- cinq professeurs du conservatoire encadrent l'Orchestre à l'École qui est cette année déployé à l'école élémentaire Paul-Doumer. Les instruments proposés sont : violon, alto, violoncelle, flûte traversière, cornet à pistons et euphonium.
- Les partenariats avec le Pôle Lecture Publique et les Maisons Pour Tous à travers des découvertes instrumentales et du projet *Lecture-Musique*.

Ce dispositif est nouvellement renforcé par la création de deux « classes voix » organisées sur le schéma de l'orchestre à l'école. Les établissements scolaires bénéficiaires sont cette année, Jean-Moulin et Louis-Aragon.

Afin d'adopter une facturation directe semblable à celle appliquée aux services animation et restauration scolaire, dite ASAP (avis des sommes à payer) titres individuels, la régie de recette du conservatoire a été clôturée lors du dernier trimestre 2024.

Les tarifs proposés pour la saison 2025-2026 sont actualisés (+ 2 %) et sont annexés à la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission municipal culture, coopération et vie associative du 13 novembre 2024,



Conseil Municipal du 3 février 2025

Envoyé en préfecture le 05/02/2025

Reçu en préfecture le 05/02/2025

Publié le 05/02/2025

ID : 045-214502858-20250203-DELIB2025569-DE



Vu l'avis favorable du bureau municipal du 13 janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer la tarification applicable pour le conservatoire à rayonnement communal pour la saison 2025-2026 telle que retracée dans le tableau en annexe.

INSCRIT au budget les crédits correspondants.



Fabien RIVIERE DA SILVA,
Maire de Saint Jean de la Ruelle

Véronique DESNOUES
Secrétaire de séance

« Le Maire certifie, sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>, et ce, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,
- informe que dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, que cette démarche interrompt le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »



Conservatoire à Rayonnement Communal				
Pour rappel : Tarifs 2024/2025				
	Commune		Hors Commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Initiation artistique 1 (4-5 ans)	78		155	
Initiation artistique 2 (5-6 ans)	78		155	
DANSE	Commune		Hors Commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
CI, CII, CIII	136	178	266	356
MUSIQUE	Commune		Hors Commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
CI,CII (Fm+ Instr.+ Prat. Coll.)	151	220	530	861
CIII (Instr.+Prat. Coll.)	108	196	351	612
2° instrument à partir du cycle II	94	140	190	288
Instr. Seul	861 (et selon places disponibles)			
Prat. Coll. Seule	110			
Participation Cérémonies	Abattement de 20% sur cotisation instrumentale			
Location instrument 1^{ère} année	59	87	87	125
Location instrument 2^{ème} année	113	142	185	270
Location instrument 3^{ème} année et suivantes	142	168	241	279
Pénalités retour instrument	59			



Stages Danse/musique	Elèves inscrits : gratuit			
	Elèves non-inscrits : 29 / jour et 56 / week-end			
Location de costume / jour	32	32	34	34

Conservatoire à Rayonnement Communal				
Tarifs 2025/2026				
	Commune		Hors Commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Atelier Artistique Musique et Danse 4-5 ans	80	-	158	-
Atelier Artistique Musique et Danse 5-6 ans	80	-	158	-
DANSE	Commune		Hors Commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
CI, CII, CIII	139	182	271	363
MUSIQUE	Commune		Hors Commune	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
CI, CII (Fm+ Instr.+ Prat. Coll.)	154	224	541	878
CIII (Instr.+Prat. Coll.)	110	200	358	624
2° instrument à partir du cycle II	96	143	194	294



Instr. Seul	878 (et selon places disponibles)			
Prat. Coll. Seule	112			
Participation Cérémonies	Abattement de 20% sur cotisation instrumentale			
Location instrument 1 ^{ère} année	60	89	89	127
Location instrument 2 ^{ème} année	115	145	189	275
Location instrument 3 ^{ème} année et suivantes	145	171	246	285
Pénalités retour instrument	60			
Stages Danse/musique	Elèves inscrits : gratuit Elèves non-inscrits : 30 / jour et 57 / week-end			
Location de costume / jour	33	33	35	35

Envoyé en préfecture le 05/02/2025

Reçu en préfecture le 05/02/2025

Publié le 05/02/2025



ID : 045-214502858-20250203-DELIB2025569-DE